



78^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE À ÉVIAN-LES-BAINS

L'argent, le fil rouge

L'argent a été omniprésent lors des débats du Congrès fédéral, tenu les 16 et 17 décembre derniers. Le dossier du Centre National Michel Desbois en a été une parfaite illustration.

Money des Pink Floyd ou bien Money, money, money du groupe Abba : de tout temps, l'argent a trouvé sa place dans les paroles de chansons, une mise en musique d'une société rythmée par la monnaie sonnante et trébuchante. Des indémodables morceaux légendaires qui collent à la brûlante actualité d'aujourd'hui. L'argent reste plus que jamais le nerf de la guerre, source de toutes les préoccupations et inquiétudes de tout un chacun, dans un contexte de pouvoir d'achat malmené par la poussée inflationniste, par la hausse de l'énergie due aux turbulences géopolitiques, par la guerre en Ukraine et par une pandémie qui a ébranlé notre économie et ses acteurs.

La Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, avec plus de 5 millions de budget de fonctionnement sur l'exercice comptable 2022, est certes une association régit par la séculaire et obsolète loi 1901 à but non lucratif mais elle est, elle aussi, confrontée à cet exercice de maintien à l'équilibre de ses finances. Et la funeste crise sanitaire qui a ébranlé l'édifice fédéral, avec une perte sèche de 70 000 licenciés sur la seule année 2021, avec les fâcheuses répercussions de trésorerie qui en ont découlé, a rappelé qu'aucune structure n'était à l'abri. Sachant que le modèle économique des Fédérations sportives, toutes impactées par cette pandémie, repose en majorité sur la vente des licences. Pour exemple, sur les 5 523 771 € de recettes générées en 2022, 61 % émanent des licences/mutations/affiliations. C'est dire le poids des adhérents sur la trésorerie fédérale.

Dans un contexte où la vigilance budgétaire est de mise, l'argent occupait une place de choix dans l'ordre du jour du 78^e Congrès de la FFPJP qui s'est tenu à la mi-décembre à Evian-les-Bains, sous l'autorité de Michel Le Bot qui présidait pour la première fois de sa mandature ces travaux annuels en présentiel.

On peut même dire que l'argent a constitué le fil rouge de cette AG avec deux dossiers centraux qui s'y rapportaient : le Centre National Michel Desbois, futur siège de la Fédération et « l'affaire » Duvarry, la FFPJP ayant été condamnée par la justice à verser près de 600 000 €, après 9 ans de procédure, à Patrick Duvarry. L'entrepreneur lyonnais a d'ailleurs remis une « pièce dans la machine » en engageant une nouvelle procédure en cours à l'encontre de la FFPJP, laquelle a provisionné 150 000 € dans le cadre de cette nouvelle action judiciaire. La prise en charge exceptionnelle (ligne comptable) du versement des 600 000 € par la Société Anonyme à Objet Sportif (SAOS Promo Pétanque) - rappelons que la FFPJP est majoritaire dans cette structure



La classe dirigeante nationale à l'écoute de Michel Le Bot, un président... économiste. Photo : Fotonum

commerciale qualifiée de « petite sœur » de la Fédération, a eu pour effet immédiat la démission de la présidente de la SAOS, Lucette Coste, laquelle exprimait ainsi d'une manière tranchée son désaccord.

Le choix... financier de Chomérac

Le Centre National Michel Desbois, futur siège de la FFPJP, était le plat de résistance au menu allégé (AG sur une seule journée le samedi) de ce 78^e Congrès à Évian. Et là encore, l'argent était déterminant quant au choix d'attribution, Valence (26) et Chomérac (07) étant les deux villes finalistes (13 villes candidates sur la ligne de départ ndr).

2 millions en moins pour Chomérac dans un budget de l'ordre de 10 millions à ce jour. Même si les deux dossiers ont été jugés « équivalents » dicit Michel Robert, le vice-président délégué, le bloc financier a fait pencher la balance en faveur de la commune rurale ardéchoise de Chomérac (située entre Valence et Privas). L'argent a pris le pas sur toutes autres considérations. Le président Michel Le Bot avait le mérite de la clarté quant au choix du village de l'Ardèche. « Nous avons privilégié la politique du reste à charge pour la Fédération. »

Soucieux des deniers fédéraux et donc des licenciés, Michel Le Bot et son équipe ont voulu se montrer prudents. Avec Chomérac, ils sont convaincus d'avoir réalisé une « bonne affaire ». L'avenir nous le dira.

Ne dit-on pas que l'argent dirige le monde ! À Evian, il a assurément dicté le choix des responsables de la FFPJP. Money, money, quand tu nous tiens ! On connaît le refrain.

● De notre envoyé spécial à Évian, Patrick CHALANCON

CENTRE NATIONAL MICHEL DESBOIS

Chomérac choisi

La commune rurale de l'Ardèche accueillera le futur siège de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal à l'horizon 2025.

Ce 17 décembre 2022, veille de la finale de la Coupe du Monde de football entre Français et Argentins, on attendait le dossier du « Centre National Michel Desbois » comme le messie. Où la FFPJP élira-t-elle domicile après son départ de Marseille ? Deux villes restaient en balance, Valence (26) et Chomérac (07), distantes de 38 km. Après la pause du déjeuner, le vice-Président délégué, Michel Robert, présentait ce dossier majeur et rappelait que 13 villes avaient été plus ou moins approchées, le critère prédominant étant le reste à charge pour la FFPJP.

Arles (faute de subvention de la Région Sud) et Vichy (éloignement trop important pour le personnel) s'inclinant dans le dernier carré, l'ultime partie opposait Chomérac et Valence. Avec 2 millions d'euros en moins à déboursier, le Comité Directeur

retenait le village rural et dense de 3 000 âmes, situé en Ardèche, à 200 kilomètres du siège actuel, Marseille.

Le Centre National – la pose de la première pierre est inconnue à ce jour – sera bâti sur un terrain de 2,10 hectares. Coût : 10 millions d'euros avec une forte participation annoncée de la Région AURA, complétée par le Département, l'Agglomération et l'ANS (1/3 du budget incombant à la FFPJP). L'aspect financier, fil rouge de ce congrès à Évian, a incontestablement fait la différence avec Valence, pourtant plus facile à situer sur une carte de France.

Comme une lettre à la poste

Il fallait désormais faire approuver ce choix par la classe dirigeante.

• **Approuvez-vous la gestion du dossier Centre National jusqu'à présent et donnez-vous pouvoir au Comité Directeur et à son Président pour poursuivre les démarches avec le site de Chomérac ?**

À cette question formulée en ces termes, l'assemblée a voté oui à 75,5%.

• **Approuvez-vous le projet financier présenté et donnez-vous pouvoir au Comité Directeur et à son Président pour envisager la contractualisation d'un emprunt d'un montant maximal (hors frais) de 5 000 000 € ?**

Idem avec une approbation à 73,8%.



Un bon bol d'air à la campagne ardéchoise pour les élus et salariés du futur siège fédéral. Photo : Guy PALLANCHE

MICHEL LE BOT EN QUELQUES PHRASES...

On retiendra quelques phrases clés de l'intervention du Président de la Fédération pour le 1^{er} Congrès en présentiel de son mandat.

« Il y a un monde entre gérer un Comité Départemental, fût-ce le plus grand de France, et la Fédération. »

« Depuis deux ans, le bénévole que je suis ne connaît plus la tranquillité, consacre l'entièreté de son temps au mandat et à la fonction que j'ai choisi d'exercer en me présentant à l'élection, souvent (trop souvent) au détriment de sa vie familiale. »

« La Fédération se trouve à la croisée des chemins, car les différentes générations qui la composent, la font osciller entre tradition et modernité. »

« Durant ces dernières années, le mot professionnalisation a été un leitmotiv de la Fédération, je pense qu'avant d'en arriver à ce stade, il faut passer par une nécessaire structuration de notre système fédéral. »

« L'avenir de notre Fédération sera ce que nous en ferons surtout à l'aube de réformes voulues par le ministère qui impacteront nos organisations, nos fonctionnements : la parité intégrale, le vote des clubs lors du renouvellement du Comité Directeur en 2024. Autant de défis qu'il nous faudra relever pour aller plus haut tous ensemble. »

De notre envoyé spécial Gérard PONCIÉ



Michel Robert, le vice-Président Délégué, a dévoilé le nom de la ville choisie, à savoir Chomérac, dans l'Ardèche.

• **Donnez-vous pouvoir au Comité Directeur et à son Président pour engager le processus de vente du siège de Marseille (estimé autour de 800 000 €) et valider le déménagement de la Fédération ?**

Réponse favorable à 79,8%.

Pour ce projet qualifié « du siècle » par la FFPJP, on subodorait de légitimes réactions et interrogations. De la discussion jaillit la lumière. Que nenni ! Une intervention et le choix de Chomérac était validé. Les débats s'animaient davantage pour savoir si le CNC Féminin devait se dérouler, l'an prochain, avec l'ancienne ou la nouvelle formule... ●



Michel Le Bot au pupitre lors de son discours présidentiel riche en petites phrases. Photo : Fotonum



70

C'est le taux moyen de réponses aux consultations fédérales après une relance des organes déconcentrés, peu enclins, par ailleurs, à l'idée de faire remonter leur bilan financier (à peine 56 %) au grand dam du trésorier, Jean-Marie Maraux, de Michel Robert et Michel Le Bot, ne dissimulant pas leur désappointement et rappelant à l'envi que seul l'intérêt général compte.

Après deux ans de pandémie, la FFPJP avait établi son budget sur la base de 250 000 licenciés. Bonne surprise, ils ont été plus nombreux, 263 438 (et 79 clubs supplémentaires). Pour 2023, le budget prévisionnel s'appuie sur 275 000 licenciés, soit 5 % de plus. Réalisable !

13 438

Pétanque et jeu provençal : les deux disciplines présentent quelques différences comme la distance. La FFPJP avait pris la décision de réduire, à compter du 1^{er} janvier 2023, la durée de jeu à 1 minute, comme sa petite sœur. Les remontées peu favorables du terrain ont amené la FFPJP (le jeu provençal n'est pratiqué qu'en France) à surseoir cette décision à l'occasion de son dernier comité directeur et à renouveler l'expérimentation menée par la région Occitanie avec des parties aux points qui, elles aussi, ne font pas l'unanimité. On reste à 1'30 pour l'exercice 2023.

1

Infos Congrès...

DIRECTION LE NORD

Présenté par Jean-Claude Desmulie, le 79^e Congrès se déroulera les 15 et 16 décembre 2023 à Grande-Synthe (59), en région Hauts-de-France. Retour chez les Ch'tis après Dunkerque (1994) et Saint-Pol-sur-Mer (2009).



Le Président du CD Nord, Jean-Claude Desmulie, a présenté la ville de Grande-Synthe qui accueillera le 79^e Congrès en décembre prochain. Photo : Fotonum

ASSOCIATION ILONA

Venant en aide aux familles d'enfants malades ou défavorisés (il faut qu'un enfant ou un parent soit licencié), l'association Ilona a reçu deux chèques : l'un de 1 500 € provenant de la FFPJP, l'autre de 4 372 € récoltés par les Comités.

NOUVEAUX VISAGES

Après le décès de Michèle Lega et l'arrêt de Loïc Fuentes, deux postes au Comité Directeur étaient à pourvoir. Parmi les cinq candidatures soumises au vote, deux se sont détachées, celles de Sandrine Noël (à ne pas confondre avec la secrétaire Mireille Noël) qui a recueilli 1 239 voix, et de Lionel Gony avec 1 100 voix sur son nom. La Charentaise et le Côte-d'Or rejoignent l'équipe fédérale pour les deux années restantes de la mandature.

ARBITRES

Dans son exposé, le responsable de l'arbitrage, Patrick Grignon, a rappelé le manque cruel d'arbitres (environ 2 500), qui a touché des concours Nationaux et Internationaux. C'est dans la catégorie d'âge des 61-70 ans qu'ils sont le plus nombreux. Viennent ensuite les 51-60. Bref, peu de relève. L'idée d'imposer à chaque club

20

5

78^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE À ÉVIAN-LES-BAINS L'heure des récompenses

87 399

Le contrat de partenariat avec l'assureur MMA a été renouvelé jusqu'en 2025. Pour rappel, il court depuis 2006.

C'est le bénéfice réalisé par la FFPJP avec 5 523 771 € de recettes (les 2/3 provenant des licences) et 5 436 372 € de dépenses (le plus gros poste étant celui des salaires et charges à hauteur de 18 %). Fait inhabituel, le budget 2022 a été approuvé par seulement 75 % des votants.

À l'heure du congrès, le Pétanque Tour comportait cinq étapes : Chartres, Douai, Dijon, Trévoux, l'Alpe-d'Huez. Une ou deux autres villes pourraient s'ajouter à la liste. Le coût est ainsi réparti : ville hôte (67 %, 10 000 €), partenariat (13 %), FFPJP (20 %).



Sandrine Noël (16) et Lionel Gony (21), les nouveaux entrants à la Fédération. Photo : Fotonum

d'avoir un arbitre dès 2024 a été abandonnée. Appliquée, cette mesure aurait eu pour conséquence d'entraîner la disparition de clubs et donc de licenciés.

VOTES

De nombreuses questions ont été soumises à l'approbation de l'assemblée. À l'exception de la nette reconduction des ateliers thématiques (oui à 83 %), en moyenne, un 1/4 des votants s'est systématiquement opposé aux propositions émises. L'impréparation et la mauvaise présentation du volet « questions-réponses », a donné lieu à un autre vote sur le maintien ou pas du CNC Féminin à 6 joueuses en 2023. Non à 44 %. Le projet sera reporté d'une année. ●



Le Président varois, Marc Benintendi, tout heureux de remporter, une fois encore, le Trophée du meilleur Comité de France. Photo : P. CH.

ENCORE ET TOUJOURS LE VAR !

Le Trophée Bernard Brun attribué au Comité qui a obtenu les meilleurs résultats lors des championnats de France en 2022 est revenu, une fois encore au Comité du Var, à la grande satisfaction de son Président, Marc Benintendi. Le CD83 devance le CD Rhône tandis que le CD des Alpes-Maritimes grimpe sur la 3^e marche du podium. ●



Jean-Luc Robert, très ému, lors de la remise du Prix Kiki Aussarresse. Photo : Fotonum

LA VILLE DE BRIVE-LA-GAILLARDE (19) À L'HONNEUR

Le Prix Bernard Duc récompense la Ville qui oeuvre pour le développement de la pétanque et du jeu provençal. Pour 2022, ce Prix a été décerné à la ville de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) qui a accueilli en juin dernier le championnat de France Doublettes Mixtes. ●



Le Prix Bernard Duc a été remis à Alain Forétnègre, le Président du Comité organisateur de Corrèze, au titre de la ville de Brive-la-Gaillarde. Photo : P. CH.

LE PRIX KIKI AUSSARRESSE REMIS À TITRE POSTHUME

Le Prix Kiki Aussarresse, en souvenir de notre confrère du Républicain-Lorrain, est décerné chaque année à un confrère qui met en avant le sport pétanque dans son média. Pour l'année 2022, ce Prix revêtait un caractère particulier et émotionnel. En effet, il a été décerné à titre posthume, à notre confrère de la Chaîne L'Équipe, Xavier Richefort, qui nous a quittés subitement il y a quelques mois. Il était le visage et la voix de la pétanque sur la chaîne sportive de la TNT. C'est son complice comme consultant et ami, Jean-Luc Robert, qui est venu chercher le Prix, remis par le président fédéral, Michel Le Bot. L'ancien champion était très ému. ●



Le But d'Or à 6 grands Dirigeants : 1 Jean-Pierre Cartier. 2 Gaston Duret. Photos : Fotonum 3 Willy et Marcelle Lacroix. 4 Robert Guérin. 5 Laurent Bourlet. Photos : Patrick CHALANCON

LE BUT D'OR

Cette haute distinction fédérale a été attribuée, dans le cadre de la Promotion 2022, à 6 dirigeants méritants qui œuvrent

depuis de nombreuses années au service de notre discipline. **Ont été honorés :** Willy et Marcelle Lacroix (Hauts-de-France), Robert Guérin (Centre-

Val-de-Loire), Laurent Bourlet (Hauts-de-France/Membre de la FFPJP), Jean-Pierre Cartier (Auvergne/Rhône-Alpes), Gaston Duret (Auvergne/Rhône-Alpes). ●